

---

## *Modalités d'évaluation et de Certification*

### *BPJEPS mention Voile*

**Option croisière/Inshore**

**Option voile légère/Inshore**

---



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bloc de compétences/EPMSP	Option voile légère/inshore	Option croisière/inshore
EPMSP	Démonstration des procédures de sécurité et de prise en charge d'une urgence simulée	Etre titulaire du CRR
		Démonstration technique sur voilier habitable de manœuvres et procédures de sécurité
Bloc de Compétences N°1		Capacité à se mettre à l'eau, à effectuer le tour du navire en nage libre, à récupérer au passage un objet fixé et immergé à 2 mètres le long de la ligne de mouillage et remonter à bord.
	Entretien de 30 minutes maximum portant sur une étude de cas tirée au sort.	Entretien de 30 minutes maximum portant sur une étude de cas tirée au sort. Gestion d'une urgence simulée tirée au sort de 40 minutes maximum
Bloc de Compétences N°2	Production d'un document écrit personnel de 25 pages max transmis au moins 15 jours avant l'épreuve, explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans la structure d'alternance	Production d'un ou plusieurs supports personnels, transmis au moins 15 jours avant l'épreuve, présentant 2 actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il.elle a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance auprès de 2 publics différents. Le ou les supports comprennent notamment les outils de communication utilisés et servent de support à l'entretien
	Entretien de 50 minutes maximum dont 20 minutes max de présentation par le.la candidat.e et 30 minutes max d'échange avec les évaluateurs.trices	Entretien de 25 minutes maximum dont 10 minutes max de présentation par le.la candidat.e et 15 minutes max d'échange avec les évaluateurs.trices
Bloc de Compétences N°3	<b>Pré requis de présentation à l'épreuve</b>	
	Démonstration technique sur support à foil de 5 minutes en évolution correspondant au Niveau 3 FFV minimum	Justifier de sa capacité à prendre la responsabilité d'un équipage et d'un navire de 35 pieds minimum en qualité de chef de bord lors d'une navigation préparant à un trajet de plus de 48 heures sans retour à terre
	Justifier de sa capacité à encadrer des séances d'initiation ou de découverte en voile légère/inshore sur au moins 2 catégories d'âge (moins de 16 ans et plus de 16 ans) et 2 finalités différentes (loisir/scolaire/sport santé/handicap/insertion)	Justifier de sa capacité à gérer les situations d'incident et d'accident tels que définies par la FFV dans les RSO (partie survie et PSMer) Attestation de participation à 4 régates minimum dont au moins 2 de Grade 5b minimum
	Attestation de participation à 4 régates minimum dont au moins 2 de Grade 5b minimum	Justifier de sa capacité à encadrer en situation professionnelle au moins 2 séquences ou période en embarqué sur de la croisière en itinérance de 5 jours minimum pour des publics variés (âge/finalités)
<b>Modalités de certification</b>		

	Production d'un document de 5 pages maximum, transmis au moins 15 jours avant l'épreuve, relatif à la conception d'un cycle de 8 séances consécutives dans une intention de progression sportive visant les premiers niveaux de compétition sur le support voile légère/inshore	Production d'un document de 5 pages maximum, transmis au moins 15 jours avant l'épreuve, relatif à la conception d'un cycle de 8 séances consécutives dans une intention de progression sportive visant les premiers niveaux de compétition sur le support voile croisière/inshore
	Entretien de 30 minutes maximum dont 10 minutes max de présentation par le.la candidat.e portant sur l'évaluation et l'analyse du cycle proposé	Entretien de 30 minutes maximum dont 10 minutes max de présentation par le.la candidat.e portant sur l'évaluation et l'analyse du cycle proposé
	Conduite d'une séance d'apprentissage en voile légère/inshore visant les premiers niveaux de compétition de 1h30 mini et 3h max suivie d'un entretien avec les évaluateurs.trices de 30 minutes max portant sur la préparation, la conduite, l'adaptation et les remédiations proposées en cours de séance ainsi que l'évaluation de la séance et son intégration dans un cycle	Conduite d'une séance d'apprentissage en voile croisière/inshore visant les premiers niveaux de compétition de 1h30 mini et 3h max suivie d'un entretien avec les évaluateurs.trices de 30 minutes max portant sur la préparation, la conduite, l'adaptation et les remédiations proposées en cours de séance ainsi que l'évaluation de la séance et son intégration dans un cycle
<b>Bloc de Compétences N°4</b>	Production d'un document, transmis au moins 15 jours avant la date de l'épreuve, analysant l'expérience en structure d'alternance et portant sur la mise en œuvre du DSI, la mise en œuvre des activités, les modalités de gestion des flottes, parc matériel, installation et espaces de pratique	
	Entretien d'1 heure max à partir du document susmentionné	
	Démonstration d'intervention en urgence simulée	
	Entretien de 20 minutes maximum, dont 10 minutes max de présentation, à partir d'une étude de cas portant sur les modalités d'entretien et de réparation liées soit à de la mécanique, de l'électricité, de la voilerie ou du plastique. Le la candidat.e bénéficie d'un temps de préparation de 30 minutes max	

**ATTENTION : les pré requis à la présentation à l'épreuve certificative du BC3 suivants ne sont pas organisés par le centre de formation. A charge au.à la candidat.e de les obtenir en dehors des temps de formations :**

- CRR (pour l'option croisière/inshore)
- Attestation de participation à 4 régates minimum dont au moins 2 de Grade 5b minimum